



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07
 Fac-similé : 02 98 99 67 67
 Courriel : mairiebrennilis@wanadoo.fr
 Horaires d'ouverture :
 8 h – 12 h / 12h45 – 16h30
PERMANENCE DES ÉLUS
 Les samedis de 10 à 12 heures
 Tél. 02 98 99 62 91
LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE
 8h30 – midi, 13h30 – 16h30
 Tél. 02 98 99 61 00
**OFFICE DU TOURISME DU
 YEUN ELLEZ** – Place des Monts
 d'Arrée 29190 Brasparts
 Tél./fax : 02 98 81 47 06
 Ouvert du lundi au samedi
 9h00-12 h., 13h30-17h30
otyeyun.elez@wanadoo.fr
DÉCHETTERIE (SIRCOB)
 de Locmaria-Berrien,
 Tél. 02 98 99 82 49.
 Au Vieux Tronc, lundi au samedi,
 9h-12h, 13h30-18h.
**GRATUIT POUR LES
 PARTICULIERS.**
HALTE GARDERIE, AFEHP
 AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58
 MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,
 SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.
ASSISTANTE SOCIALE
 Cécile Nédélec
ANTENNE DE PLEYBEN
 0298266362
COMMERCE AU BOURG
 HALLE DIS
 M.Mme Baladine
 Tél. 0298996845



BLOAVEZ MAD !

La rédaction de la Gazette présente à tous ses lecteurs ses vœux pour 2007. Que cette année soit la plus douce pour vous tous ! Vos remarques sur la vie de la Commune seront toujours les bienvenues, à conditions d'être signées par leurs auteurs.



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 DÉCEMBRE 2006

Présents : Y. Corre, A. Manach, B. Troadec-Cadoudal, J.Y. Le Floc'h, G. Chevray, M. Gérardin, O. Magoariec, S. Mocaër
Procurations : M. Gruat à M. Gérardin, M.N. Jaffré à S. Mocaër, C. Roygnan à O. Magoariec
Secrétaire de séance : J.Y. Le Floc'h
 Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.



TRAVAUX PUBLICS

Aménagement du Bourg : Une subvention de 100.000 € a été attribuée dans le cadre d'ECOFAUR (NDLR – Programme régional qui cofinance les projets d'urbanisme durable – respectueux de l'environnement – des collectivités). Le Maire est autorisé à présenter un dossier de subventions scindé en deux parties, Presbytère et Bellevue.

Assainissement Bellevue : Accord pour le plan de financement et l'avant projet *Effacement de réseaux, secteur de l'église* : Le montant du devis s'élève à 48.096,53 € H.T. Le conseil donne son accord pour la prise en charge par le Syndicat d'électrification.

Travaux de l'église : Le Maire est autorisé à déposer les dossiers de subvention au Conseil général et au Conseil régional. Accord est donné pour une proposition de subvention de la DRAC – Direction régionale des Affaires culturelles – à hauteur de 20.000 € H.T.

Écoulement des eaux pluviales : Le Conseil donne son accord pour que les travaux nécessaires soient effectués chez un particulier. Le montant proposé de 7.092 € 28 sera renégozié compte tenu de la part de responsabilité de la DDE et d'EUROVIA.

Maison Guillou : Le Conseil décide d'une cession pour l'euro symbolique compte tenu des travaux de démolition et d'évacuation. Une estimation des domaines a atteint 20.000 €.

Budget eau (captage) : Le Conseil demande au maire de prévoir le remplacement de la cuve et les travaux nécessaires.

(Conseil, suite ...)



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17

Pompiers, le 18

ou le 112 (portables)

Médecin de garde : le 15

(en dehors des heures de présence de votre médecin traitant)



(CONSEIL
MUNICIPAL...)



LOGEMENTS

Logement communautaire : Accord donné pour le bornage des lots par le cabinet Le Roux / Jancowski (908 € 96 TTC).

Lotissement Ker Ellez : Acceptation de la vérification du réseau d'assainissement pour un montant de 588 € 85 HT, octroyé à l'établissement HDE HO de Bénodet. Le zonage sera étendu à la totalité de l'extension de la cité Ker Ellez.

Remboursement à un tiers : Le Conseil se prononce pour le remboursement d'une avance de 268 € 09 TTC faite par un particulier pour travaux dans son appartement.

Abords des logements communautaires : Le Conseil demande au maire de se préoccuper de l'aménagement des abords immédiats des 8 logements communautaires.

➡ (SUITE EN PAGE 2 ...)



A.S.F.L.

Assemblée générale – réservée aux membres de l'Association – le 18 janvier à 14 h 30. A l'ordre du jour bilan 2006, et mise en place du projet d'activités pour 2007.

LA GAZETTE  BRENNILIS

Comité de rédaction 

Marcel Gérardin

Madenn Gruat

Olivier Magoariec

Cyrille Roygnan

Courriel : mairiebrennilis@wanadoo.fr



LES VOEUX DU MAIRE

Le 5 janvier, le Maire et son Conseil municipal avaient convié la population à la traditionnelle cérémonie des vœux. Une centaine de personnes ont répondu à cette invitation. Le Maire a présenté un rapide bilan de l'année écoulée. La réfection de la route de la centrale (enfouissement des réseaux et aménagement des trottoirs) a été effectuée. Cependant, M. le Maire a signalé l'absence de bitumage sur 150 mètres environ de la route du château d'eau, ainsi que l'étranglement de la route de la centrale, problèmes qui devraient être résolus rapidement. Les logements locatifs de la CCYE – Communauté de communes du Yeun Ellez – sont en voie de finition. Trois terrains du lotissement Ker Ellez ont été vendus, deux permis de construire ayant déjà été déposés. Quatre logements vont être construits courant 2007 sur le terrain communal jouxtant la salle polyvalente, alors que les travaux de l'église doivent démarrer fin 2007 ou début 2008.



BAL COSTUMÉ

L'Association des Parents d'élèves (Brennilis & Loqueffret) vous invite à un bal costumé le vendredi 2 février à 21 h, salle polyvalente de Brennilis. Entrée 5 €. Divers prix pour les plus beaux costumes.



NOËL DU RPI

Le 22 décembre, les élèves du RPI – Regroupement pédagogique intercommunal – Brennilis-Loqueffret se sont retrouvés à la salle polyvalente de Brennilis pour le spectacle de Noël, en compagnie des enseignants et de nombreux parents. Dans sa hotte, le Père Noël avait apporté des vélos pour les grands, et des trottinettes pour les plus petits. Friendises pour tous, et un savoureux goûter pour clôturer cette belle journée ...



TRANSPORT PERSONNES ÂGÉES

Sortie prévue au Huelgoat le jeudi 18 janvier à 10 heures. Prix 2 € par personne. **POUR S'INSCRIRE** contacter Olivier au 02.98.99.63.32 ou Madenn au 02.98.99.62.53.



SOLEILS ROUGES

Sur la page ouaibe de la Gazette,

présentation de photos insolites de couchers de soleil sur le lac de Brennilis, prises par Jean-Michel Grall en fin d'automne 2006 - <http://www.brennilis.com/jmgrall/>

ORDURES MÉNAGÈRES



Le tri sélectif est d'une très grande importance. Effectuons-le correctement, pour que le ramassage se passe dans de bonnes conditions. Des sacs jaune sont disponibles en Mairie, des containers à bouteilles et des bacs pour sacs jaunes sont répartis sur le territoire de la Commune.

C'ÉTAIT LA GAZETTE ...



Le numéro de la Gazette que vous êtes en train de lire porte le numéro 30. Deux ans et demi déjà que, chaque mois, la Gazette s'efforce de vous fournir des échos de la vie communale. Souvenez-vous, en janvier 2005, vous pouviez lire dans le n° 7 :

« **COMMERCE AU BOURG** - Un mois après l'ouverture, les habitants de la commune et des environs redécouvrent progressivement la facilité que représente un commerce de proximité bien achalandé – servi par des gérants agréables et efficaces. »

DEUX ANS PLUS TARD :
Un grand merci à Mme et M. Baladine !

CONSEIL MUNICIPAL (suite)



FONCIER

Demande d'achat d'un terrain communal par un particulier : le Conseil donne son accord de principe, sous condition du certificat d'urbanisation.
Centre de loisirs : Le Conseil a donné son accord pour l'accueil du Centre sur Brennilis, et pour la vente du terrain adjacent au Drosera pour un montant correspondant à 1 € 50 HT le m2 dans la perspective de la construction d'un bâtiment d'animation jeunesse (CLSH – centre de loisirs sans hébergement).

NDLR. Une délibération à laquelle ne sont sans doute pas étrangères les 175 signatures recueillies sur la Commune contre la cession du Drosera ...

Mise à jour du cadastre : Le Conseil donne son accord pour la section B de la portion du parc d'entreprise.



LOISIRS

Subvention 2006 pour l'association « Forme, détente et loisirs » : À revoir lors du prochain vote du budget
Tro Menez Arrée : Le Conseil donne un avis favorable pour recevoir cette manifestation en 2009. Il désigne comme conseillers en charge de ce dossier Mme et MM. Manach, Le Floc'h, Gérardin, Troadec et Magoariac qui formeront une commission ad hoc.



SERVICES PUBLICS

Agence postale : Le Conseil a pris note de la revalorisation par la Poste de l'indemnité mensuelle reversée à la Commune, qui passe de 900 à 914 €.

Collège d'Huelgoat : Le Conseil décide d'une participation de 26 € par enfant, à verser directement aux parents.

Ordures ménagères : M. Le Floc'h rend compte de la réunion du 8 décembre 2006 au SIVR – syndicat intercommunal de voirie et de répurcation – qui, outre l'examen des réclamations des particuliers, a pris les décisions suivantes : les montants appelés en 2006 seront revalorisés de 2% sauf pour les résidences secondaires (inchangé) ; la tarification appliquée aux cabinets médicaux et d'infirmières demeurera inchangée ; la classification des Salaisons de l'Arrée passe de gros producteur à petit producteur du fait que le principal de leurs déchets est réglé par une entreprise extérieure. M. Le Floc'h signale que le taux d'impayés est de 12.34 % correspondant à 32 factures pour un montant total de 4.876 €.

Travaux à la cantine : Le Conseil donne son accord pour confier les travaux de carrelage à la société PARC pour un montant de 2.435,06 € TTC.

Centre de secours d'Huelgoat : Examen de la question reporté dans l'attente de davantage d'informations.

(Les intertitres sont du Comité de rédaction)